Commune de QUETIGNY
Côte d'Or

ρρρ

Nombre de conseillers

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 29

ρρρ

Date de convocation
28 mars 2023

Date d'affichage
07 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2023 à 19h00

Président : R. DETANG, Maire

Présents : Mr R.DETANG, Mme I.PASTEUR, Mr M.JELLAL, Mme C.GOZZI, MM P.SCHMITT, M.LUCHIN, Mme P.BONNEAU, MM V.GNAHOUROU, K.SOUVANLASY, S.AWOUNOU, Mme E. PREIONI VINCENT, MM S.BOULOGNE, H. EL KRETE, Mmes V.BACHELARD, C.FROIDUROT, S.PANNETIER, MM M.BAMBA, J.THOMAS, B.MILLOT, Mme V.DOS SANTOS, MM S.KENCKER, R.MAGUET, G.DECLAS

Excusés : Mmes S.MUTIN (pouvoir à M.JELLAL), K.BOUZIANE LAROUSSI (pouvoir à P.SCHMITT), A.MALACLET (pouvoir à P.BONNEAU), Mr D.REUET (pouvoir à S. AWOUNOU), Mmes N.BINGGELI (pouvoir à E.PREIONI VINCENT), N.COMBELONGE (pouvoir à S.KENCKER)

Secrétaire de séance : Valentin GNAHOUROU

8. BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Décision :

23 voix pour : R.Detang, K. Bouziane Laroussi, K.Souvanlasy, C.Gozzi, P.Schmitt, I.Pasteur, M.Jellal, S.Mutin, M.Luchin, H. El Krete, V.Gnahourou, P.Bonneau, J.Thomas, C.Froidurot, S.Awounou, S.Pannetier, N.Binggeli, V. Bachelard, D.Reuet, A.Malaclet, S.Boulogne, E.Preioni, M.Bamba

6 voix contre : S.Kencker, V.Dos Santos, B. Millot, N.Combelonge, R.Maguet, G.Déclas

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif du Budget principal de la Ville de Quetigny pour l'exercice 2023, présenté dans les documents budgétaires et la note de présentation **joints en annexes 7 et 8.**

Il est précisé que les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de la Saison Culturelle ayant été adoptés, le budget primitif 2023 est voté avec reprise des résultats.

En section de fonctionnement, le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes au montant de 16 817 724,36 €.

En section d'investissement, le budget primitif est présenté en suréquilibre conformément aux dispositions de l'article L. 1612-7 du CGCT « *(...) n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune (...) dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provision exigées* ».

Ainsi, le budget primitif 2023 du budget principal présente un excédent disponible de 336 305,01 €.

Fait à Quetigny, le 05 avril 2023
Copie Certifiée Conforme,

MAIRIE DE QUETIGNY Côte-d'Or

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20230405-DC1504202CM18-BF
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023

Rémi DETANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon Métropole
Président de l'EPFL de Côte d'Or